112 Rue Ney – 69003 LYON
☏ 04 72 60 53 13 🖷 04 72 60 53 10
E.mail : contact@cgtra.org
Site : www.cgtra.org
Siret 779 904 531 000 26 – APE 9420 Z

Rencontre régionale
Mise en œuvre des résolutions 4 - 5 - 6 du 49ème Congrès Confédéral
29 mars 2011 - Bourse du Travail de Lyon
9 h - 17 h - Accueil salle des Congrès

Le 49ème Congrès Confédéral a adopté 7 résolutions. Les résolutions 4 - 5 - 6 concernent notre organisation, les évolutions et transformations nécessaires pour une activité CGT tournée vers le plus grand nombre possible de salariés, de jeunes, de retraités, des demandeurs d'emplois.

****

Le CCN de la CGT (Fédérations et Unions Départementales CGT) de juin 2010 a décidé la tenue de rencontres régionales afin de travailler à la mise en œuvre concrète de ces trois résolutions.

****

En Rhône-Alpes, cette rencontre aura lieu le 29 mars 2011 à la Bourse du Travail de Lyon et réunira les Unions Départementales, les Branches Professionnelles organisées en région, les Unions Syndicales Départementales, les Unions Locales, des syndicats, les mandatés régionaux CGT.
L'objectif de cette rencontre régionale :

- Croiser nos expériences professionnelles, territoriales, au sein des syndicats et dégager quelques axes centraux afin de mettre en œuvre avec efficacité et en convergence Branches / Territoires les résolutions du 49ème Congrès.

Nous travaillerons en ateliers la matinée et en réunion plénière l'après-midi.

****

Résolution 4 – 49ème Congrès Confédéral

Rappel décision du Congrès

Syndicats : offrir un cadre de syndicalisation nécessaire pour les salariés dans toute leur diversité

La CGT portera ses efforts sur la syndicalisation et l'organisation de tous les syndiqués dans un syndicat, sur la qualité de vie syndicale, la formation syndicale et l'efficacité revendicative de chaque syndicat.

- Le périmètre de chaque syndicat doit être défini pour :
  - ✓ Elaborer avec les salariés, les revendications.
  - ✓ Construire un rapport de force.
  - ✓ Animer les négociations.
  - ✓ Mettre en œuvre la démocratie syndicale.
  - ✓ Construire et faire vivre les orientations de la CGT.
  - ✓ Participer et être acteur des initiatives pro et interpro.
- Chaque syndicat de la CGT tiendra avant le 31 décembre 2011, un Congrès ou une Assemblée Générale afin notamment d'examiner s'il convient de modifier leur paramètre professionnel et territorial.
- Un dispositif "accueil adhérent" sera créé notamment pour les adhérents dont l'affiliation immédiate à un syndicat pose quelques difficultés et favorisera la continuité syndicale.

Pas de syndiqué sans syndicat, le syndicat de quoi parle-t-on ?, pourquoi une AG ou un Congrès de syndicat ?

<u>Quelques éléments de débat pour le 29 mars prochain</u>

➔ Le périmètre du syndicat doit-il être transformé, modifié pour tenir compte :

<u>Sur un site industriel, commercial, administratif</u> :

Des salariés travaillant sur le site en permanence.
Des salariés travaillant sur le site en intermittence.
Des salariés travaillant sur le site et salariés travaillant en sous-traitance à l'extérieur du site dans une certaine proximité géographique.

avec

- ➔ Des statuts différents
- ➔ Des employeurs différents
- ➔ Des IRP différentes
- ➔ Plusieurs syndicats sur le site parfois

En fonction de ces différentes situations, le périmètre du syndicat, des syndicats aujourd'hui correspondent-ils ?

➔ Quel périmètre de syndicat doit-on construire pour s'adresser aux salariés de :

- L'artisanat
- De l'aide à domicile
- En situation de saisonnalités

Quelles sont les réponses les plus appropriées en partant du lieu de travail (site) d'une part, en partant du salariat dans sa diversité lorsque le lieu de travail est beaucoup plus informel ?

➔ Quel dispositif accueil adhérents

- Comment permettre aux nouveaux adhérents d'être partie prenant du syndicat ?
- Quel dispositif pour la continuité syndicale ?

➔ Nombre de syndicats sont confrontés à des modifications importantes des institutions représentatives du personnel (DP – CE – CHSCT). Le périmètre du syndicat doit-il se transformer en fonction de ces nouvelles dispositions ?

<u>Propositions</u> :

- Faire un état des lieux (territoires / branches) sur le salariat (évolutions - transformations) et sur notre outil CGT.
- Croisement branches / territoires pour partager le diagnostic (état des lieux) et en tirer enseignement et préconisations.
- Tableau de bord croisé branches / territoires pour impulser, favoriser et participer à l'animation des Congrès et A.G. de syndicats.
- Favoriser la tenue de Congrès ou d'AG de syndicats en insistant sur la possibilité pour tout syndicat CGT de tenir une assemblée de syndiqués.

Résolution 5 - 49ème Congrès Confédéral

Rappel décision du Congrès

Fédérations : rendre effectif des espaces de travail sur les enjeux revendicatifs communs.

Le Congrès considère nécessaire d'impulser et de mettre en œuvre de manière nouvelle et permanente une activité permettant une plus grande convergence revendicative par "champ professionnel".

Pour ce faire, le Congrès s'engage à créer des espaces de travail entre les syndicats de plusieurs Fédérations sur de enjeux revendicatifs communs.

Ces espaces devront notamment aborder :

- Les objectifs de conquêtes de grandes garanties collectives en lien avec la revendication du Nouveau Statut du Travail Salarié (NSTS).
- Trouver une cohérence entre convergences revendicatives et propositions économiques.

****

Quelques exemples d'ores et déjà en Rhône-Alpes sur cette démarche :

- ➔ Le travail sur aide à domicile notamment sur les départements de l'Ardèche et de la Savoie.
- ➔ Les initiatives autour des enjeux transports dans plusieurs départements.
- ➔ Les dynamiques autour des enjeux industriels tout au long des dernières années associant branches et territoires avec une CGT force de propositions, notamment à l'occasion des Etats Généraux de l'Industrie en Rhône-Alpes. Tous les départements de Rhône-Alpes ont travaillé de façon significative ces enjeux.
- ➔ Le travail en commun CGT des trois fonctions publiques y compris avec une communication commune en direction des salariés concernés comme en Isère.
- ➔ Le Collectif Régional CGT "ARS" avec la création dans les régions des agences régionales de santé dans laquelle se retrouvent des camarades de la santé, des organismes sociaux et de la fonction publique territoriale.

****

Ces expériences s'inscrivent totalement dans la résolution 5 du Congrès et devraient nous permettre de déterminer quelques grands axes revendicatifs favorisant une démarche "du travailler ensemble CGT".

Résolution 6 - 49ème Congrès Confédéral

Rappel décision du Congrès

Organisations territoriales interprofessionnelles :
Redéfinir notre présence et notre activité territoriale pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui.

- Le territoire prend une dimension nouvelle pour :
  - ➔ La capacité de rayonnement et de développement de notre organisation.
  - ➔ S'affirmer comme des lieux essentiels de construction revendicative.
- Avant fin 2011, le CCN décidera les contenus et les modalités d'organisation de Conférences Territoriales Interprofessionnelles de syndicats qui devront être convoquées avant le 50ème Congrès Confédéral.
- Ces conférences examineront les conditions pour faire progresser l'activité CGT sur les espaces revendicatifs territoriaux.
- Elles examineront la pertinence et les modifications à apporter aux structures de proximité géographique de la CGT.

****

4 clefs d'entrée pourraient être travaillées à la réunion du 29 mars 2011.

➔ L'état des lieux des différents territoires, les évolutions, les transformations les plus significatives, la réalité du salariat, les lieux de travail et les lieux de vie.

➔ Les enjeux revendicatifs les plus structurants en territoire "dans et hors travail".

➔ Nos forces organisées, leurs évolutions.

➔ Les évolutions institutionnelles au sein des territoires avec deux tendances lourdes :

- ✓ La recentralisation des pouvoirs et compétences avec un pouvoir accru et hiérarchique du Préfet de Région.
- ✓ La réforme des collectivités locales et la place centrale accordée aux métropoles.

****

Au sein de notre région Rhône-Alpes, la CGT (Comité Régional - UD - UL - Branches) ont largement profité de Congrès, journées d'étude, comités généraux pour aborder les nouveaux enjeux en territoires et pour définir une démarche CGT.

Cette appropriation collective constitue un point d'appui pour engager la mise en œuvre de la résolution 6.

Il conviendra à partir des besoins, des enjeux revendicatifs et de notre état d'organisation de travailler une démarche permettant la tenue des conférences territoriales.

Cette approche par le revendicatif devant nous situer en position de conquête sociale et de conquête de nouvelles forces organisées.

✂----------

Bulletin d'inscription

Je participe à la rencontre du 29 mars 2011 : oui ☐ non ☐

Nom : _____ Prénom : _____

UD / UL / US / Branches / Syndicats / mandatés CGT : _____

Buffet à midi : oui ☐ non ☐

(Prix du buffet : 5 €)